

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 septembre 1847](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 septembre 1847

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Deslauriers](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 septembre 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

### Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin répond à une lettre de Godon qui lui signale une équivoque dans le mémoire rédigé pour l'expertise ; Godin assure

que les experts ne sont pas des spéculateurs [sans doute l'objet de l'équivoque] et que les spéculateurs sont ceux qui soutiennent Degon ou les concurrents de la manufacture Godin-Lemaire ; Godin ne veut pas croire que Deslauriers a pu prendre comme une insulte le passage concerné de son mémoire, et il demande à Godon de connaître la pensée de Deslauriers à ce sujet ; à la suite d'une remarque de Godon, Godin expose la question de la propriété industrielle contre laquelle il existe beaucoup de préventions ; il défend vigoureusement le caractère novateur de sa production ; il reprend l'exemple de l'étrier utilisé par Charles Fourier [dans le *Nouveau monde industriel et sociétaire*], un objet si simple qu'on s'étonne qu'on ait mis si longtemps à l'inventer ; Godin montre de l'assurance : « J'ai fait quelque chose dans l'industrie et pour lequel je ne désire rien sinon le bénéfice qu'il doit m'en revenir, car de l'or, il en faut par le temps qui court, même aux hommes qui travaillent à l'instauration du règne de la vérité sur la terre. » ; Godin commente la proposition de Godon de rédiger un nouveau mémoire et lui demande s'il doit l'adresser à Deslauriers.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fouriérisme](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Deslauriers \[monsieur\]](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon.

---

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

---

NomDeslauriers

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéIngénieur

BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation3 p. (101, 102, 103)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Leon  
9/76

Monsieur et ami Gidon

Je ne puis m'empêcher de répondre à votre  
lettre aussitôt sa réception, à cause de l'impression  
pénible que ma faute la remarque de l'ignorance  
que vous avez trouvée dans mon mémoire il faut  
bien qu'il y soit puisque vous l'avez vu.

mais pourtant je le moins de ma confiance en la  
loyauté des experts. Les experts ne sont ~~pas~~ pas  
des spéculateurs les spéculateurs sont ceux qui vivent d'agio  
et qui attendent l'issue du procès pour entrer avec lui  
en partage du bénéfice s'il avait gain et s'ils ont  
aussi les concurrents qui veulent à son succès au  
les experts ne m'ont rien demandé il m'ont fait  
faire une proposition qui ne les contredira pas  
~~est-ce que dans une affaire aux experts que le passage peut  
est-ce que pour leur application à l'usage de  
l'appliquer vous n'avez pu le faire~~  
~~Mémoire que vous avez? est-ce que c'est ce que M. Desbarres~~  
aurait pu recevoir l'impression d'une insulte aussi  
grossière et aussi maladroite; qui n'aurait  
certainement pas été faite si elle était entrée dans  
ma pensée. me prouvez vous donc connaître sa  
pensée la dessus et ~~l'avez dit~~ l'avez dit  
elle de mon mémoire. je me croirais obligé de  
~~le faire moi-même si j'appréhendais que la crainte que~~  
les experts conviennent une opinion partielle  
votre tout Devoir

Sans le cas où vous serez conduit à nous servir  
de ma lettre copiée de M. Desbarres je la dirai  
et répondrai à vos amis

me craignez plus désormais de m'offenser par une  
critique amie serait-elle ~~mal~~ fondée. je me donne  
que des remerciements à vous adresser

vous vous rappelez mes vieilles dit en partant de mon  
premier mémoire — il faudrait faire primer cela de  
considérations sur la propriété industrielle

— Je suis en aussi nécessaire depuis que j'ai vu  
 toutes les préparations qui ~~restent~~ encore faites  
 elle. et dont les aspects ne sont pas exemptes  
 ils se demandent je vois sous le prétexte  
 ils se demandent que dit-on sous y a-t-il  
 invention. j'ai déjà répondu mes produits sont  
 pas leur semblables dans le monde ni pour la forme  
 forme apparente ni pour la distribution de  
 leur ensemble il y a plus ils sont obtenus  
 par des moyens qui n'ont jamais eues une  
 application semblable et qui la plupart n'ont  
 jamais été pratiqués avant moi, <sup>en fait ils doivent</sup>  
 un résultat qui n'a pas encore été atteint <sup>par moi</sup> <sup>vous savez</sup>  
 entendu <sup>à l'époque</sup> <sup>de l'antiquité</sup> <sup>et</sup> <sup>de</sup> <sup>nos</sup> <sup>jours</sup> <sup>il</sup> <sup>est</sup> <sup>impossible</sup> <sup>de</sup> <sup>l'obtenir</sup>  
 a été a été découvert <sup>par</sup> <sup>les</sup> <sup>gens</sup> <sup>et</sup> <sup>les</sup> <sup>royaumes</sup> <sup>qui</sup> <sup>sont</sup> <sup>passés</sup>  
 certainement par <sup>entendu</sup> <sup>de</sup> <sup>dire</sup> <sup>ce</sup> <sup>est</sup> <sup>pas</sup> <sup>bien</sup>  
<sup>difficile</sup> que de suspendre un anneau <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>manière</sup>  
 il y a longtemps qu'on a vu <sup>ce</sup> <sup>est</sup> <sup>bien</sup>  
 la mode chez les anciens <sup>et</sup> <sup>ce</sup> <sup>que</sup> <sup>pensent</sup> <sup>les</sup>  
 experts, <sup>de</sup> <sup>mon</sup> <sup>époque</sup> <sup>et</sup> <sup>que</sup> <sup>je</sup> <sup>peux</sup> <sup>donner</sup> <sup>de</sup> <sup>voir</sup> <sup>après</sup> <sup>cela</sup>  
 si ces Messieurs se disaient <sup>quelqu'un</sup> <sup>produit</sup> <sup>qui</sup>  
 ne pas son semblable doit être une invention.  
 tout produit obtenu par les mêmes moyens <sup>pour</sup> <sup>obtenir</sup>  
 des mêmes résultats est une contrefaçon mon affaire  
 serait claire. ~~à vous je suis sûr et vous vous~~  
 dit-il s'obtient sans doute sur son affaire il croit  
 qu'il a fait de grandes choses <sup>indignes</sup> <sup>qui</sup> <sup>en</sup>  
 définitive <sup>ne</sup> <sup>sont</sup> <sup>rien</sup> <sup>non</sup> <sup>crois</sup> <sup>moi</sup> <sup>je</sup> <sup>suis</sup> <sup>un</sup>  
 homme qui a conscience de ses actes <sup>et</sup> <sup>je</sup> <sup>ne</sup> <sup>peux</sup>  
 après j'ai fait quelque chose qui restera toujours dans  
 le domaine de l'industrie et pour lequel je ne desire  
 rien sinon le bénéfice qui doit m'en revenir car de  
 son il en fait <sup>par</sup> <sup>le</sup> <sup>temps</sup> <sup>qui</sup> <sup>est</sup>  
 a l'instauration de la République de la suite sur la terre

vous me conseillez un nouveau mémoire et vous  
 me signalez les différents points que je dois ~~introduire~~ mettre  
 en ~~lettre~~ <sup>lettre</sup> est sous d'autres formes et avec plus de développement  
 ce que vous avez pu lire dans <sup>une partie de</sup> mon premier mémoire  
 vous demandez que je traite <sup>en</sup> les objets d'ice aux esprits  
 le plus exactement possible vous êtes des aveugles ~~blonds~~  
 que je vous conduise. je vais le faire. dites moi  
 si je devrais adresser ce mémoire à M. Deslauriers  
 pardon si je suis encore aussi long je ne saurais  
 être court quoiqu'en ayant le désir en y réfléchissant  
 vous sentirez pourquoi

St Quentin Monsieur D'icy pierrre

10 juil

Depuis quelques temps M. Labrie se chargeait  
 du transport des M<sup>es</sup> d'ice que j'avais à capricie  
 et a du vous en faire la remise jusque ce  
 jour mais il m'a manifesté à plusieurs fois  
 que vous faisiez quelque difficulté pour les recevoir  
 je viens aujourd'hui vous prier de me faire  
 connaître si ne serait pas possible d'arriver à des  
 conditions ententes sur lesquelles mes capricies se  
 feraient d'une manière régulière on me dit que  
 vous désirez que ces objets soient mis en caisse cela  
 est impraticable sous plusieurs rapports il y aurait  
 plutôt à craindre dans mes M<sup>es</sup> une caisse est toujours  
 plus mal traitée qu'un objet ne crainte faite M<sup>es</sup> d'ice  
 n'est <sup>pas</sup> ~~pas~~ aussi fragile que vous le pensez vous pourriez  
~~je vous prie de me faire connaître dans quel cas~~  
~~vous consentez afin que je puisse d'ailleurs prendre~~  
 des mesures contre les craintes d'une exécution trop considérable  
 veuillez me répondre le plus tôt possible  
 et agréer M<sup>es</sup> M<sup>es</sup> s.